

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

mercredi 20 juin 2018 à 15 heures

La séance est ouverte par la Présidente Lydie Coignet,

115 personnes sont présentes ; 36 ont donné un pouvoir soit 151 personnes.

Lydie Coignet regrette l'absence du maire d'Auxerre, Mr Ferrez ou de son représentant Mr Jeansen.

- Ordre du jour :
- rapport moral
 - rapport financier
 - bilan des activités
 - projets
 - questions diverses

Rapport moral : Lydie Coignet

A la demande du régional, la date de l'A.G. a été avancée pour s'aligner sur Joigny et Sens afin qu'un délégué puisse être détaché pour assister aux 3 A. G. (Normalement elle aurait dû avoir lieu en septembre). Finalement personne n'est venu !

Lydie Coignet fait part à l'assemblée du décès d'un adhérent : Bernard Saupic.

Elle nous indique que le régional étudie la possibilité de ne plus accueillir d'adhérents non résidants ... à suivre

Le congrès national a eu lieu cette année à Marseille ; notre AVF n'y a pas participé à cause des frais que cela engendraient.

Lydie Coignet expose le bilan de ses 19 mois de présidence :

Le nombre d'adhérents est en augmentation notable : nous comptons actuellement 268 adhérents alors qu'il y en avait 138 à son arrivée.

Cela est sans doute dû aux nombreuses activités que nous proposons, dont 6 nouvelles (aquatraining, aquagym, danse de salon, gym douce, généalogie, anglais

débutants).

Elle remercie les accueillantes, qui font un remarquable travail d'accueil, 39 bénévoles contribuent à faire fonctionner notre association,

Elle remercie la mairie, en particulier Mr Jeansen, de nous avoir fourni 2 buffets (pour les nouveaux arrivants et pour l'AG,) ce qui génère de remarquables économies.

Rapport financier : Daniel MARIN

Du fait de l'avancement de l'A.G . il nous présente une situation intermédiaire.

Les comptes de l'année 2017/2018 seront arrêtés au 31 août, et seront présentés à la prochaine assemblée générale qui aura lieu en septembre 2019.

Les chiffres présentés ne sont qu'un reflet de l'activité, certaines dépenses sont engagées pour des sorties qui n'ont pas encore eu lieu.

Au 31 mai 2018, notre liquidité s'établie ainsi :

| | |
|-----------------------|--------------|
| sur le compte courant | - 1 694,85 € |
| sur le livret épargne | 18 230,59 € |
| en caisse | 75,11 € |
| soit au total | 16 610,85 € |

S'agissant d'une situation intermédiaire, les comptes n'ont pas lieu d'être approuvés par un commissaire.

Jacky Maniez est nommé commissaire aux comptes.

Activités régulières : Odile DEVOS

25 activités sont proposés à nos adhérents (dont les 6 nouvelles).

La participation dans chaque activité est satisfaisante. L'atelier tricot enregistre une augmentation d'effectif ; l'atelier généalogie, tout nouvellement mis en place, est en plein essor ; la palme de participants revient à la danse de salon.

Activités ponctuelles : Jeanine FAGE

Nous proposons en moyenne, 4 sorties mensuelles,

1286 personnes ont participé à ces sorties. La participation est bonne pour

toutes, notamment pour les repas restaurant ; à noter que la sortie Lac de Der détient le record puisque nous avons été complet.

Projets 2019 :

A l'étude actuellement, un projet de bibliothèque permanente : les adhérents peuvent faire don de livres ; le principe étant de faire des échanges,

Un cours d'aquaphobies pourrait voir le jour ; beaucoup d'entre nous ont peur de l'eau et de ce fait ne savent pas nager ; le cour aurait lieu le mardi à 18h au prix de 8€50 la séance.

Divers :

Lydie COIGNET précise que la cotisation minimum de l'ensemble des AVF est fixé à 25 € par personne.

Nous sommes actuellement à 20 €. Sans vouloir passer directement à 25€, elle propose un vote pour fixer la cotisation à 22 €

Nous enregistrons : 132 pour et 10 contre

La proposition est acceptée.

Lydie COIGNET soumet à l'assemblée la possibilité d'une participation AVF pour certaines sorties ponctuelles dès lors que la décision a été prise en C A.

Elle demande un vote à main levée pour entériner cette possibilité,

L'assemblée approuve à une large majorité ; cette proposition est acceptée,

Lydie COIGNET envisage de faire participer les ateliers pour lesquels les AVF payent une location de salle en particulier l'atelier sacs et l'atelier perles. Cette charge serait répercutée sur chaque participant à hauteur de 12 € annuellement.

Lydie COIGNET précise que toute inscription à une activité ponctuelle ne peut donner lieu à remboursement que pour un motif valable ; elles sont trop souvent annulées par les participants pour des raisons autres que médicales ou sérieuses. Il sera maintenant demandé de justifier son impossibilité à participer pour être remboursés.

Il nous faut trouver une solution pour l'entretien du local ; nous sommes à la recherche d'une entreprise ou toute autre solution pour le faire faire.

Les permanences pour les nouvelles inscriptions débuteront le 28 août avec des journées en continue.

L'organisation du repas de fin d'année est en cours. Il aura lieu le 07 décembre. Subsiste le problème de la salle ...

Il n'est pas possible de déplacer le cours d'aquatraining.

Pour la sortie lumière à Sens, les spectateurs sont debout.

Nous déplorons des problèmes de réception des mails.

Tous les ateliers peuvent continuer à fonctionner pendant les mois de juillet et août.

La séance est levée à 16h 30.

L'assemblée remercie notre présidente par des applaudissements.

La secrétaire

M. Charpentier

La Présidente

Lydie Coignet